

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME**
8, place du champ de foire
16440-MOUTHIER-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2018_5_10

L'an deux mille dix huit , le vendredi 13 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du : 09 Avril 2018

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Madame AUDUREAU-GROSS Peggy, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 22

**Objet : Demande de
subvention aide à la diffusion
aux spectacles vivants - «
Mouthiers fête la biodiversité »
- Conseil départemental de la
Charente**

Pouvoirs :

Madame LHOMME Michèle a donné pouvoir à Monsieur REVEREAULT Jean
Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel
Monsieur NOËL Frédéric a donné pouvoir à Madame COOLEN Anne-Marie

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LHOMME Michèle, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur NOËL Frédéric,
Madame SOULET Sandrine

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Dans le cadre du festival « Mouthiers fête la Biodiversité », il est proposé la programmation des spectacles vivants suivants :

- « **Du Riffi dans le potager** » de la compagnie Pile Poil, le vendredi 27 avril 2018 à 20h30, salle Gilles Ploquin, pour un montant de 3 002 €. Ce spectacle familial, proposé en ouverture de la manifestation est proposé gratuitement et peut bénéficier de l'aide à la diffusion du spectacle vivant par le Conseil Départemental de la Charente;

- « **Naïa Les voyages extraordinaires** », le samedi 28 avril 2018 à 20h30, salle Gilles Ploquin, pour un montant de 4 500 €. Ce spectacle familial, proposé aux tarifs de 3 € et 5 € et peut bénéficier de l'aide à la diffusion du spectacle vivant par le Conseil Départemental de la Charente.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses :

- Coût des spectacles : 7 502 €
- Droits de la SACEM pris en charge par la commune : 500 €

Recettes :

- Conseil Départemental, Aide à la diffusion du spectacle vivant (30 %) : 2000 €
- Autofinancement : 5402 €
- Entrées : 600 €

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **VALIDE** la programmation des 2 spectacles « Du Riffi dans le potager » et « Naïa », les 27 et 28 avril 2018 pour un montant de 7 502 € ;

- **DEMANDE** un soutien financier auprès du Conseil Départemental relatif à l'aide à la diffusion de spectacle vivant à hauteur de 2 000 € ;

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à la présente délibération et notamment le Contrat de Cession de droits d'exploitation d'un spectacle avec l'association Anis Trio ;

- **DIT** que la commune prendra en charge le paiement des droits de SACEM.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 13/04/2018, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le - 9 MAI 2018

Le Maire
Michel CARTERET

